# Programme de formation de post permis

## 1-A qui s'adresse la formation complémentaire post-permis?

Cette formation complémentaire s'inscrit dans une démarche volontaire et s'adresse exclusivement aux titulaires d'un 1er permis de conduire auto (B ou B1) obtenu depuis au moins 6 mois et maximum 12 mois.

## 2-Les avantages de la formation complémentaire jeunes conducteurs

En participant à cette formation, vous atteindrez plus rapidement les 12 points sur votre permis de conduire.

- Vous avez obtenu le permis en conduite traditionnelle ? Et hop... vous gagnez 1 an sur votre période probatoire, soit 12 points en 2 ans au lieu de 3
- -Vous avez obtenu le permis en conduite accompagnée ? Et hop... vous gagnez 6 mois sur votre période probatoire, soit 12 points en 1 an et demi au lieu de 2 ans !

Mais à une condition, n'avoir commis aucune infraction ayant donné lieu à un retrait de points ou ayant entraîné une mesure de restriction ou de suspension de votre permis de conduire.

### 3-Le déroulement de la formation :

### 3.1 La durée:

Seules les auto-écoles disposant du label "École conduite qualité" peuvent valider cette formation. Elles sont reconnaissables à un macaron jaune apposé sur leur site internet et leur vitrine.

- La formation est collective (3 à 12 élèves par stage) et se déroule sur une journée (7 h).
- L'objectif : renforcer les compétences acquises lors de la formation initiale du permis et durant les premiers mois de conduite autonome, afin de conduire de manière plus sûre.

## 3.2 Le programme:

La formation suscite l'échange sur les expériences de conduite entre conducteurs d'une même génération. Elle s'articule autour de 2 thématiques :

- Améliorer la compréhension et la gestion de situations de conduite complexes
- Rendre les déplacements plus sûrs et plus citoyens par des choix de mobilité responsables A l'issue de la formation, votre auto-école de Balzac vous délivre une attestation de suivi de la formation complémentaire post-permis.